

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET TOUCHANT PLUS PARTICULIÈREMENT LA ZONE 512.

AVIS EST DONNÉ QUE LE CONSEIL MUNICIPAL TIENDRA UNE SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION QUANT À L'OBJET ET AUX CONSÉQUENCES DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « RÈGLEMENT NUMÉRO 434-18-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT L'AJOUT DE LA CLASSE D'USAGE PARA-AGRICOLE À LA ZONE 512».

Celui-ci a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 7 avril 2015. Il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'objet de ce règlement est de permettre l'usage para-agricole dans la zone 512, afin d'y autoriser les projets de construction de commerces reliés à l'agriculture.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra **lundi, le 4 mai 2015 à 19 h 50** à la salle municipale, située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Jude, ce 8^e jour du mois d'avril 2015

Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière